



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 6 – NOVEMBRE 2024

Siège social et administratif : Maison des Sports 190 rue Isatis 31670 Labège

☎ 05 61 13 22 66

✉ siege-cd@petanque31.fr

COMPTES RENDUS

Réunion du 05 novembre 2024

Présents :

Mmes : SANS Brigitte - BAPTISTE Evelyne - SOURNAC Angélique

Mrs : MALBERT Guy - **LE MANACH Raymond** - HERNANDEZ Patrick - CORBI Paul - PINAUD Alain - RICARD Francis - RAYNAUD Christian - LANOTTE Joël - NEVEU Raymond - DUCASSE Gilbert - ARCANGELI Pierre-Noël - GALIANO Serge

Absents excusés :

Mmes : LOZANO Lydie, FOURNES Emilie

Mrs : AZEMA Alain, CROUZILLAT Alain, DELPY Serge, VIGNERES Jean-Bernard, HUGUET Patrick

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonsoir à toutes et tous et merci de vous être rendus disponibles pour ce dernier comité directeur de l'année et du mandat qui se termine.

J'adresse un remerciement particulier aux futurs collègues qui vont nous rejoindre, si nous sommes élus, et qui ont accepté d'assister à ce comité directeur, afin de se présenter à nous. Vous ne pourrez pas participer aux éventuelles décisions à prendre, mais si vous avez des remarques à formuler, vous pourrez le faire.

Bien entendu, et je le referai lors du congrès à venir, je tiens à remercier pour leur travail durant ces quatre années les élus qui ne seront plus parmi nous lors du prochain mandat. Que ce soit par décision personnelle ou par choix de ma part, dicté par diverses raisons, je ne peux que vous rendre hommage ici pour le travail que vous avez accompli. Si certains événements m'ont conduit à modifier cette liste de futurs élus, cela n'enlève rien au temps que vous avez donné pour notre sport, et à vos actions sur le terrain et dans vos districts. Je regrette simplement que tous les engagements pris n'aient pas été tenu dans un cas précis, mais à l'inverse je remercie celles et ceux qui les ont honorés jusqu'au bout. Je me dois aussi de remercier les nouvelles et nouveaux candidats d'avoir accepté de me rejoindre et de m'avoir donné leur confiance.

Durant les jours et semaines qui arrivent, nous aurons largement de quoi faire.

La préparation du congrès bat son plein, nous y reviendrons tout à l'heure.

Nous avons à préparer les élections des clubs pour le prochain mandat fédéral. Il est de notre rôle d'expliquer dans vos districts l'importance de cette phase, afin d'éviter un taux d'abstention qui serait catastrophique pour cette élection si importante pour notre avenir. Je rappelle que 50% des voix seront attribués aux clubs, ce qui doit vous faire comprendre l'intérêt que nous devons y porter. Le reste des

voix sera du ressort des comités départementaux. Les clubs recevront un mail de la fédération les invitant à utiliser un lien pour procéder au vote. Nous allons voir tout à l'heure comment nous pourrions intervenir pour aider ou donner la motivation nécessaire. La certitude que deux listes seront présentes rend cette élection décisive pour l'avenir de notre discipline sportive. Bien entendu, chacun sera libre de son choix. Pour ma part, je ferai le choix de la continuité dans la compétence et dans les projets développés durant ce dernier mandat.

A ce sujet, nous connaissons depuis tout à l'heure la liste de Michel LE BOT, puisqu'elle a été publiée sur son compte personnel Facebook. Et donc, j'ai le plaisir de vous apprendre que Brigitte SANS fera partie de la liste de Michel LE BOT.

Il est temps de nous mettre au travail.

Comme d'habitude, je vous demanderai d'être discipliné dans vos interventions afin de faciliter le travail d'Angélique pour formaliser le compte-rendu de ce comité directeur.

Merci à vous.

1) ADMINISTRATIF

a) Présentation des nouveaux candidats pour le mandat 2025-2028

Mr José DUARTE, licencié au club de Fenouillet

Mr Charles LOPES D'ANDRADE, licencié au club de Castanet

Mme Sylvie OLIVIER, licenciée au club d'Aignes

Mr Claude PINEL, licencié au club de Colomiers

Absent(e)s et excusé(e)s : Mme Graziella ESCANDE, Mme Caroline GONCALVES, Mr Frédéric DEBEZI, Mr Jean-Christian GES

b) Approbation de la réunion du Comité Directeur du 03 septembre 2024

Le compte rendu soumis à l'approbation n'apporte aucune modification et est approuvé à l'unanimité.

c) Vie des districts

1 - District Nord

➤ Question qui peut servir également aux autres districts :

Peut-on avoir des précisions sur la formation des graphiqueurs afin de communiquer ces infos aux personnes concernées.

Réponse de Raymond LM : La question n'est plus d'actualité. Les convocations ont été envoyées ainsi qu'une note explicative, à tous les teneurs de table. La formation est obligatoire pour pouvoir continuer à tenir les graphiques.

2 - District Sud

➤ Est-ce que les districts ont un budget pour renouveler les tenues ?

Réponse de Raymond LE MANACH : Non. Si les districts veulent faire des tenues pour leurs teneurs de table, ils les vendent. Les districts ne sont pas autorisés à faire des dépenses de ce type.

➤ Un club nous a fait un retour, comme quoi nous (le district) aurions le droit d'organiser des compétitions (Qualifs). Ce serait donc sous la responsabilité du CD, avec la limitation à 6 par an.

Réponse de Raymond LE MANACH : Non. Jusqu'à preuve du contraire, les compétitions sont confiées à des clubs qui en font la demande. Ce sont les clubs qui organisent les qualificatifs pour le moment. Si un jour les candidatures des clubs ne sont plus suffisantes, nous verrons si les districts pourraient prendre le relais. Cela poserait des problèmes d'organisation à étudier.

Le CDC, ce sont deux poules de 8 clubs. On a donné l'obligation à chaque club de recevoir une fois

tous les deux ans. Pour ma part, c'est au club à organiser les compétitions qu'on leur confie.

➤ Qu'en est-il de passer les championnats vétérans à 128 ? vu le nombre de participants pourquoi ne pas s'aligner sur les autres catégories.

Réponse de Francis RICARD : Le nombre des participations aux qualificatifs vétérans permet en effet d'envisager le passage à 128. Néanmoins, cela posera le problème de trouver un club organisateur à 64 terrains. Je propose de soumettre au vote cette proposition.

Résultat du vote : voté à l'unanimité, majorité de OUI pour ce passage à 128.

Cette modification sera mise en place probablement en 2026, car pour 2025, les candidatures vont être validées aujourd'hui avec un championnat vétéran à 64 équipes.

➤ Dans le règlement des championnats de clubs, figure l'article 4.3 : Situation des clubs à plusieurs équipes.

Un même club peut avoir au maximum 2 équipes dans chaque CDC. Dans ce cas, l'identification des équipes d'un même club se fait de la façon suivante : « nom du club » N°1, « nom du club » N°2

Qu'entendons-nous par CDC :

1 / est-ce CDC Open, CDC F, CDC Vétéran ?

ou

2 / est-ce CDC Open Div 1, Div 2, Div 3 ?

Dans le 1er cas, il ne peut y avoir que 2 équipes en CDC Open quel que soit la division il faudrait le préciser dans le document :

2 équipes dans chaque CDC (Open, Féminin, Vétérans).

Dans le 2ème cas, il ne peut y avoir que 2 équipes en CDC Open Div X, donc 6 clubs en CDC quel que soit la division.

il faudrait le préciser dans le document :

2 équipes dans chaque CDC (Open Div1, Open Div2 ...).

L'identification des équipes d'un même club se fait de la façon suivante : « nom du club » N°1, « nom du club » N°2, « nom du club » N°3.

Réponse de Francis RICARD : Il me semble que les choses sont clairement expliquées. Deux équipes au maximum par club par championnat. Donc on ne parle pas de CDC1, 2 ou 3 mais bien de CDC dans son ensemble. En résumé, deux clubs maximums en OPEN, en féminine ou vétéran.

➤ Autre point, toujours sur ce sujet, le lien sur les montées / descentes ne fonctionne pas.

Où est-il possible de trouver le tableau des montées / descentes CDC ?

Réponse de Raymond LE MANACH : Nous verrons comment activer un lien sur le site pour que tout le monde accède à ce tableau des montées et descentes.

3 - District Est

➤ Dernière journée CDC dimanche 10 novembre 2024 : des perturbations de circulation sont à prévoir dans la ville et ses environs à cause du marathon de Toulouse.

Réponse de Raymond LE MANACH : Je vais demander à Valérie d'envoyer un mail à tous les clubs pour les informer afin qu'il n'y ait aucun retard.

d) Demande de remise de peine mise au vote

- Demande de remise de peine de Mr ESCUDERO Manuel

➔ sanction prise : 1 an ferme

Résultat des votes avec 14 membres élus présents :

Oui : 1 Non : 13 Abstention : 0

Remise de peine refusée

- Demande de remise de peine de Mr DANES Michel

➔ sanction prise : 1 an ferme

Résultat des votes avec 14 membres élus présents :

Oui : 1 Non : 13 Abstention : 0

Remise de peine refusée

e) Préparation du Congrès 2024 et de l'élection FFPJP

➤ Congrès 2024

Présence des élus à partir de 9H00-9H30 pour la préparation de la salle. Les futur(e)s élu(e)s sont aussi convié(e)s.

Tout doit être prêt à 12h45.

Un club absent qui n'a pas donné de procuration aura une amende financière de 50 € et sera interdit de compétition en 2025.

Un apéritif est offert après le congrès.

➤ Election FFPJP

Qui va voter, quand et comment ?

Les présidents de l'ensemble des clubs affiliés voteront au nom de leur club directement par voie électronique à distance, le vote étant à bulletin secret. Ce mode de vote offre l'opportunité à chaque club de s'exprimer en élisant directement les futurs dirigeants de la FFPJP. A noter qu'un barème a été mis en place, avec un nombre de voix par club attribué en fonction du nombre de licenciés avec de nombreux paliers.

- jusqu'à 10 licences : 1 voix
- plus de 10 licences et moins de 51 : 2 voix
- puis pour la tranche allant de 51 à 500 licences : 1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50
- pour la tranche de 501 à 1000 licences : 1 voix supplémentaire par 100 ou fraction de 100
- au-delà de 1000 licences : 1 voix supplémentaire par 500 ou fraction de 500.

Comment ?

Pour tous les collèges, les votes se dérouleront à distance. Des codes seront envoyés par mail et/ou par SMS afin de garantir la sécurisation du process électoral conforme aux exigences de la CNIL.

Chaque électeur doit donc veiller à ce que son adresse mail communiquée à son club soit bien effective et non erronée.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales : elections@petanque.fr

Quelle est l'instance clé dans l'organisation de cette élection ?

Il s'agit de la commission de surveillance des opérations électorales (CSOE), qui est présidée par Daniel BRUAND. Elle occupe un rôle central dans l'organisation et le contrôle de la campagne et des opérations électorales, avec l'appui opérationnel des services fédéraux (DAF) et de l'avocat de la

FFPJP, Me BERENGER.

Elle veille au bon déroulement de l'élection, en conformité avec les textes réglementaires.

Des Questions ?

Pour poser une question ou saisir la CSOE, vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : elections@petanque.fr

Vous pouvez retrouver les **statuts** et le **règlement intérieur** sur le site de la fédération ainsi que la **circulaire des élections** : <https://home.ffpjp.org/>

		Dates à respecter							
	Votants	Date limite des AG électorale	Envoi des appels à candidatures	Date limite de réception des listes	Arrêt des listes électorales	Publication des listes	Convocation à l'AG électorale	Fin de la publicité électorale	Vote et annonce des résultats
Liste du Comité Directeur	Clubs	dimanche 10 novembre	mardi 1er octobre	vendredi 8 novembre	mercredi 20 novembre	vendredi 22 novembre	mercredi 4 décembre	mercredi 27 novembre	1er tour : 13 au 18 décembre 19h. Résultats le 18 décembre à 20h
	Comités Départementaux	dimanche 17 novembre							2ème tour si besoin : 19 et 20 décembre à 19h Annonce des résultats le 21/12/2024
	Votants		Envoi des appels à candidatures	Date limite de réception des listes	Arrêt des listes électorales	Publication des listes et des candidats	Convocation au vote	Fin de la publicité électorale	Vote et annonce des résultats
Membre à qualité particulière	Sportifs de Haut Niveau		mardi 1er octobre	vendredi 8 novembre	vendredi 31 octobre	vendredi 15 novembre	vendredi 15 novembre	dimanche 1er décembre	1er tour : du 2 au 4 décembre
	Arbitres (diplômés et licenciés)								2ème tour : 5 et 6 décembre, si besoin
	Educateurs (à partir du BF1 et licenciés)								Annonce des résultats le 10/12/2024
2 membres représentants des CR à élire	Présidents des Comités Régionaux	dimanche 15 décembre							Vote le 20/12/2024 Annonce des résultats le 21/12/2024

2) **SPORTIF**

f) Compte-rendu des Nationaux de FENOUILLET et LASBORDES

- National de FENOUILLET

Manque de participation pour un national provençal : 64 équipes.

- National de LASBORDES :

Participation : 128 équipes.

Malheureusement, ce National ne sera pas reconduit, en raison de diverses raisons, notamment logistiques.

g) Compte-rendu des CZC et CDC 2024 et de la finale CDC Vétérans

Mr Francis RICARD prend la parole :

- Finale CDC vétérans

Nous avons 4 clubs qualifiés en CDC V1 : La Muretaine, L'Union, Tournefeuille et St Loup.

Les oppositions ont vu La Muretaine contre Saint-Loup et Tournefeuille contre l'Union en demi-finale et Tournefeuille a été champion. Donc Tournefeuille montera en CRC vétérans l'an prochain.

Les clubs qui descendent de CDC V1 en CDC V2 sont Muret Saint-Jean, Castanet, Rouède Arbas, Revel et Plaisance 1.

Les clubs qui montent de CDC V2 en CDC V1 sont Launaguet, Magnanac, Aurignac, Montastruc, Villeneuve et Bruguières.

Les clubs qui descendent de CDC V2 en CZC sont Beauzelle, Saint Gaudens 1, Saint-Alban et Plaisance 2.

Il n'y a pas eu de finale pour le JP, puisque le montant en CRC est celui qui finit premier de la division 1 à huit clubs.

Le club qui monte en CRC JP est le club de Lasbordes.

Les deux clubs qui descendent de JP1 à JP2 sont Fenouillet 1 et Balma. Les clubs qui montent de JP2 à JP 1 sont Muret St Jean, Colomiers 1 et Rieux Volvestre.

Pour les CDC 1, 2 et 3 de l'Open, on a fait cinq rencontres, donc on en est à la troisième journée, la quatrième journée étant dimanche. Pour les féminines, il en est de même.

La finale du CDC féminin aura lieu à Castanet.

Pas de lieu défini pour le moment pour la finale du CDC masculin.

Toute finale CDC se jouera dans un boulodrome couvert.

Les CZC sont terminés.

Le règlement des CZC a été modifié en février 2023. Il a été modifié, adopté et surtout les critères de classement ont été modifiés.

Article VI – Critères de classement général des Clubs

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs clubs après les 4 tours qualificatifs, pour les départager, on tiendra compte dans l'ordre :

1) du nombre moyen de parties gagnées (nombre total de parties gagnées sur nombre total d'équipes engagées)

2) du nombre total des équipes engagées.

3) du nombre total de points de bonus. Si l'égalité persiste entre deux ou plusieurs clubs, les clubs seront départagés par un match de barrage ou un « mini-championnat » opposant, à une date fixée par le Comité de Pilotage, une équipe de chacun des clubs concernés.

Donc, quel est le changement ?

Le règlement initial, qui privilégiait le nombre de parties gagnées comme premier critère de départage, a été modifié pour des raisons d'équité. En effet, un club alignant un grand nombre d'équipes avait statistiquement plus de chances de gagner des parties, ce qui pouvait créer un déséquilibre injuste.

Application du règlement modifié : Le critère a été revu pour éviter ces biais et garantir une meilleure égalité de chances entre les clubs, quel que soit le nombre d'équipes engagées.

Ce règlement est appliqué et les résultats des montées et des descentes sont consultables sur le site du comité.

La participation en CZC est identique cette année à celle de l'année dernière.

Nous constatons un manque de participation dans certaines divisions. Faut-il faire qu'une seule division ?

La division féminine du district Nord a un faible taux de participation.

La participation des CZC vétérans est très bonne.

Nous sommes convaincus que les CZC sont utiles pour notre département. Il faut les maintenir.

Il faut perpétuer l'histoire et perpétuer la mémoire de ceux qui l'ont instaurée.

Il faut peut-être revoir la formule. Il sera proposé lors du congrès de faire appel à des volontés pour

constituer un groupe de travail sur ces CZC, afin de trouver la formule qui conviendrait à un maximum de clubs et joueurs ou joueuses.

Les résultats des montées et des descentes sont consultables sur le site du comité.

Les CRC sont terminés :

- 1^{ère} division : Aspet descend en 2
Colomiers se maintient en 1
Roques et Daux descendent en 2,
La Salvetat se qualifie pour la finale
Launaguet se qualifie pour la finale.
- 2^{ème} division : Cazères monte en 1^{ère} division,
Lavernose se maintient.

En féminine : Launaguet joue la finale d'accèsion au CNC,
Gaillac-Toulza se maintient,
Daux se maintient.

Les CNC sont terminés : Magnanac monte de national 3 en national 2
Raphael Parc se maintient en national 2

En féminine : Cazères se maintient en national 1
Ramonville se maintient en national 2

h) Mise au vote du CR de la commission jeunes

Le compte-rendu a été envoyé à tous les élus.

Le président souhaite donc le soumettre à l'approbation des élus.

Si ce compte-rendu est adopté, les propositions qu'il comporte seront appliquées.

Francis RICARD émet un doute sur le fait que la création des trois concours jeunes, telle qu'ils sont décrits fassent revenir beaucoup de nouveaux joueurs.

Raymond LM précise que si cette formule n'atteint pas le succès escompté, la copie devra être revue pour 2026. Il ajoute qu'il est difficile de trouver la bonne formule.

Patrick HERNANDEZ pense que les lots proposés aux lauréats de ces concours sont peut-être trop élevés. Est-ce le bon exemple de proposer des gains, même en bons d'achat ?

Résultat des votes avec 14 membres élus présents :

Oui : 12 Non : 0 Abstention : 2

Le budget est adopté pour 2025.

(voir le compte rendu en annexe).

i) Préparation de la phase qualificative du tir de précision 2025

Brigitte SANS souligne un problème majeur pour le district Nord concernant l'organisation du championnat de tir de précision. Contrairement aux quatre autres districts, qui ont tous trouvé des clubs volontaires pour accueillir cet événement, aucun club du district Nord ne s'est proposé.

Si aucune solution n'est trouvée, le district Nord ne pourra pas organiser de championnat de tir de précision cette année.

Rappel : le muté peut tirer dans son nouveau club si son nouveau club l'accepte. S'il quitte son club en ayant tiré dans ce club, il perd sa qualification.

j) Point sur le calendrier des championnats 2025

Attribution des championnats de la Haute-Garonne :

Triplette senior : suspendu à un complément d'information sur St Orens

Triplette féminin : Aspet

Doublette masculin et tête-à-tête féminin : Revel

Doublette féminin et tête-à-tête homme : Seilh

Triplette mixte : Beauzelle

Triplette promotion : St Gaudens

Triplette vétérans : Daux

Doublette vétérans (Trophée) : Montastruc

CDC vétérans : Capens

CDC jeunes : Miremont

Triplette Jeu Provençal : Fenouillet

Doublette Jeu Provençal : Fenouillet

TP senior : Fenouillet

Triplette jeunes : Rieumes

Doublette mixte : St Lys

Doublette jeunes : pas de candidat

Finale CDC Open : pas de candidat

Finale CDC féminin : Ramonville

3) FINANCES

a) Point sur la présentation du bilan 2024

Raymond LM : Les paiements ont-ils été effectués par tous les districts ?

Oui pour l'ensemble des districts.

4) DIVERS

a) Commission de discipline

Le 30 octobre 2024, la commission de discipline s'est réunie pour juger trois affaires :

1ère affaire :

La sanction prise a été de 6 ans fermes et 500 € d'amende + 16,44 € de frais

2ème affaire :

La sanction prise a été de 1 an ferme et 1 an avec sursis + 16,44 € de frais

3ème affaire : deux personnes étaient concernées

La sanction prise a été de 2 ans fermes et 2 ans avec sursis + 16,44 € de frais

La sanction prise a été de 3 ans fermes et 3 ans avec sursis, 500 € d'amende + 17,73 € de frais

b) Questions diverses

➤ Raymond LM : J'ai signé un contrat pour une convention entre la Fédération, le CD31, et Mr Christophe Poulet, Président du TPO, qui est en préparation d'un diplôme DJEPS (diplôme

national de sport de haut niveau avec option pétanque). Il fera un stage d'un an avec nous, au sein du comité départemental 31 avec pour objectif de soutenir la commission jeunes.

➤ Raymond LM : Des carnets de mutation sont commandés, afin de faciliter le travail des districts. Nous aurons deux feuillets duplicables, dont un pourra être remis au joueur qui dépose la demande.

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le 04 janvier 2025, à MERENVIELLE, toute la journée.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 23h25.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique SOURNAC

